

mention **INFORMATIQUE**option **Accès Santé**

■■■ OBJECTIFS

Donner une formation scientifique théorique et pratique complète dans les champs disciplinaires de l'UFR Sciences et Techniques. La licence d'informatique est destinée à assurer la poursuite d'études à l'Université ou en école d'ingénieur, mais elle permet aussi aux étudiant.es qui le souhaitent de choisir un parcours professionnel en entreprise dès l'obtention du diplôme de licence.

■■■ POUR RÉUSSIR

Attendus

- **Compétences scientifiques** dans les disciplines en lien avec l'informatique (mathématiques...)
- Compétences dans une autre discipline, scientifique ou non.
- Compétences en **expression écrite et orale en français et en anglais**.
- Compétences de **raisonnement logique**.
- Capacité à **travailler en autonomie** et organiser son travail, seul ou en équipe.
- **Curiosité intellectuelle**.

Formation requise

Baccalauréat : Le Bac S est recommandé, avec un bon niveau scientifique.

Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou autres titres admis en dispense du baccalauréat.

Tutorat et dispositifs d'accompagnement

En 1^{ère} année, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour vous accompagner :

- Un **tutorat de rentrée** vous informe sur l'organisation des études, les modalités d'évaluation des enseignements, les structures et les moyens mis à votre disposition.
- Un **projet personnel étudiant** est offert au second semestre pour ceux qui souhaitent approfondir une piste d'orientation professionnelle (proposé aussi en L2).

En 2^{ème} année, une **option préparation au Concours National d'Entrée dans les Grandes Écoles d'Ingénieurs** est proposée. Vous avez **accès à des documents en ligne, des annales sur votre espace numérique**.

■■■ ET APRÈS...

Poursuites d'études

Tout titulaire d'une Licence Informatique peut candidater aux Masters proposés à l'université de Bourgogne :

- Master Base de données intelligence artificielle (BDIA)
- Master Image Intelligence Artificielle (IIA)

Débouchés

Un.e étudiant.e titulaire d'une licence Informatique peut également intégrer le monde professionnel.

Voici quelques types d'emplois accessibles (tirés de la nomenclature de Pôle Emploi) :

- **Études et développement informatique**
Analyste-concepteur.trice, Analyste-programmeur.euse, Développeur.euse d'application, Développeur.euse multimédia, Concepteur.trice - organisateur.trice d'applications informatiques de gestion, Administrateur.trice de site Web, Administrateur.trice de base de données, Concepteur.trice de réseau, Technicien.ne programmation, Assistant.e chef de projet, etc.
- **Production et exploitation de systèmes d'information**
Technicien.ne réseau informatique, Analyste d'exploitation, Technicien.ne d'exploitation informatique, Assistant.e d'exploitation

informatique, Gestionnaire du parc informatique, etc.

- **Administration de systèmes d'information**
Administrateur.trice système informatique, Administrateur.trice de bases de données, Administrateur.trice réseau informatique, etc.
- **Maintenance informatique et bureautique**
Technicien.ne de maintenance de systèmes informatiques, Technicien.ne de maintenance de réseaux informatiques, Assistant.e sur site informatique, Assistant.e aux utilisateurs en informatique, Dépanneur.euse en micro-informatique grand public, Responsable micro-informatique, etc.

■■■ COMPÉTENCES ACQUISES

- Algorithmique et programmation objet (Java, C++)
- Développement de site Web
- Traitement et Synthèse d'images
- Systèmes et réseaux
- Bases de données
- Modélisation Objet
- Informatique théorique

<http://lyceens.u-bourgogne.fr>

MATIÈRES ENSEIGNÉES

Licence 1 : Trois parcours permettent de poursuivre des études en Informatique : Mathématique-Physique-Chimie (MPC), Mathématiques-Informatique (MI) et Informatique-Électronique (IE).

La licence 1 avec option accès santé (LAS) permet la poursuite d'études soit en Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) en intégrant la deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM2), soit dans les métiers de la rééducation.

Licence 2 : Trois parcours permettent de poursuivre des études en Informatique : Mathématique-Physique (MP), Mathématiques-Informatique (MI) et Informatique-Électronique (IE).

Licence 3 :

Le semestre 1 comprend 6 unités d'enseignement obligatoires. À noter que chaque unité d'enseignement comprend une épreuve pratique sous forme de projet.

Systèmes et réseaux
Conception et développement avancé d'applications
Modélisation
Bases de données
Outils mathématiques pour l'informatique
Synthèses d'images

Le semestre 2 comprend 7 unités d'enseignement.

Graphes
Programmation logique et fonctionnelle
Langages formels et compilation
Développement d'applications Web
Environnement Professionnel
Anglais de spécialité

Une option est à choisir parmi les trois unités suivantes :
Systèmes et réseaux II
Images pour le Web
Stage



Dijon
UFR Sciences et techniques
9 avenue Alain Savary
21000 DIJON



Futurs titulaires du bac français
<http://lyceens.u-bourgogne.fr>
Titulaires d'un diplôme étranger
<http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux.html>



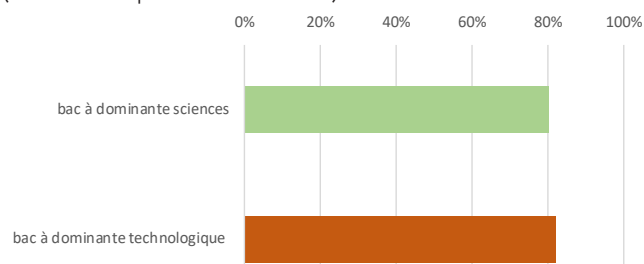
Droits de scolarité
170 € (2020-21)
Cotisation vie étudiante et de campus (CVEC)
92 € (2020-21)



Pôle Formation et Vie Universitaire
Maison de l'Université
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr

STATISTIQUES

Pourcentage d'obtention de la licence selon la dominante du baccalauréat (calculé sur les présents aux examens)



Les résultats sont indiqués lorsque l'effectif des présents aux examens est supérieur à 7.

Domaine Sciences - Technologies - Santé

Accès à l'emploi des diplômé.es 2016 de master du domaine : 88 %

Toutes filières confondues

Poursuite d'études des licencié.es de l'uB en master à l'uB en 2016 : 57 %

Retrouvez tous les chiffres de réussite et d'insertion sur le site de l'Observatoire de l'Étudiant - uB <http://ode.u-bourgogne.fr>



Fiches filières

- Licence 1
- Licence 2
- Licence 3



20 à 25h de cours, TD et TP / semaine environ et pour assurer une bonne réussite, un minimum de 15-20 h de travail personnel semble nécessaire mais au-delà du temps de travail, c'est la régularité qui est primordiale.



Stage possible à l'initiative de l'étudiant.e sous l'encadrement d'un.e enseignant.e.



L1 : 500 étudiant.es (tronc commun)
L3 informatique : 80

CONTACTS



Scolarité L1 - L2
isabelle.geay@u-bourgogne.fr
03 80 39 58 14
Hall central - Bâtiment Mirande

Scolarité L3
delphine.chabanne@u-bourgogne.fr
03 80 39 58 87
bureau R28

Enseignant responsable L3
jean-luc.baril@u-bourgogne.fr
03 80 39 38 01